

Table des matières

BIBLIOGRAPHIE	7
PRÉAMBULE	9
1 • LA RÉFORME DU DROIT DU CAUTIONNEMENT	11
2 • PANORAMA DES PRINCIPAUX ARTICLES RÉÉCRITS.....	13
3 • TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX ARTICLES CONCERNANT LES CAUTIONS.....	21
4 • DÉFINITION ET ÉVOLUTION DU CAUTIONNEMENT	23
5 • LES TEXTES	25
6 • LE CARACTÈRE ACCESSOIRE DU CAUTIONNEMENT	27
7 • LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE CAUTIONS.....	29
8 • SÛRETÉS PERSONNELLES ET SÛRETÉS RÉELLES.....	35
9 • LES FORMES DU CAUTIONNEMENT	39
10 • L'AVAL	41
11 • CAUTION ET SUCCESSION.....	45
12 • HYPOTHÈQUE OU CAUTION ?.....	47
13 • CAUTIONNEMENT DES ÉPOUX.....	49
14 • CAUTIONNEMENT CIVIL ET CAUTIONNEMENT COMMERCIAL.....	53
15 • LA PRESCRIPTION	55
16 • CAUTION ET DÉCOUVERT BANCAIRE	63
17 • CAUTION AVERTIE ET CAUTION NON AVERTIE (OU PROFANE)	67
18 • OBLIGATION D'INFORMATION DE LA CAUTION.....	73
19 • LE CRÉANCIER PROFESSIONNEL.....	79
20 • LE DEVOIR DE MISE EN GARDE.....	81
21 • LA CAUTION DISPROPORTIONNÉE	85
22 • CAUTIONNEMENT DISPROPORTIONNÉ – NOUVELLES RÈGLES.....	95
23 • COMMENT APPRÉCIER LE CARACTÈRE DISPROPORTIONNÉ D'UN CAUTIONNEMENT ?.....	97

24 • LE RESTE À VIVRE	99
25 • LE FORMALISME DU CAUTIONNEMENT	101
26 • CAUTION ET OCTROI JUDICIAIRE DE DÉLAIS.....	111
27 • CONDITIONS ET DILIGENCES DU CRÉANCIER CONTRE LA CAUTION	113
28 • LES ACTIONS DE LA CAUTION	115
29 • LE CAUTIONNEMENT DONNÉ PAR UNE SOCIÉTÉ	121
30 • DÉDUCTION FISCALE DES SOMMES PAYÉES PAR LE DIRIGEANT EN TANT QUE CAUTION	127
31 • LE SORT DE LA CAUTION DANS LES PROCÉDURES AMIABLES ET COLLECTIVES.....	131
32 • CAUTION ET PROCÉDURE COLLECTIVE	133
33 • LA CAUTION ET LE MANDAT <i>AD HOC</i>	135
34 • LA CAUTION ET LE RÈGLEMENT AMIABLE AGRICOLE	139
35 • LA CAUTION ET LA CONCILIATION.....	141
36 • LA CAUTION EN SAUVEGARDE ET EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE...	143
37 • LA CAUTION ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE	157
38 • LA CAUTION ET LE RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL (PRP)	163
39 • QUELQUES ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA NON-DÉCHÉANCE DU TERME.....	167
40 • LA CAUTION DU CHEF D'ENTREPRISE INDIVIDUELLE	171
41 • DÉFAUT DE DÉCLARATION DE CRÉANCE : CONSÉQUENCE POUR LA CAUTION	175
42 • LE CAUTIONNEMENT – RÉFORMES – RAPPELS.....	177
43 • LA CAUTION EN PÉRIODE SUSPECTE.....	179
44 • ORDONNANCE N° 2021-1192 DU 15 SEPTEMBRE 2021, NOUVEAUTÉS.....	181
45 • LA CAUTION DU DIRIGEANT ET LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT	183
46 • LE CAUTIONNEMENT ET LES MARD	189